

Saintes, le 13 décembre 2014

Le Principal

aux  
parents d'élèves des 3D, 3E, 3H  
(élèves tous hispanites)

Madame, Monsieur,

Le conseil d'administration du collège, qui s'est tenu le 02 décembre 2014, a validé par son vote l'organisation d'un **séjour de découverte linguistique et européenne en Espagne (région de Grenade)**.

du **lundi 18 mai 2015** (départ à 15h00) au **samedi 23 mai 2015** (retour vers 15h30)

Le transport se fera par BUS. L'**hébergement en pension complète** se fera dans des familles près de Grenade par groupe de 2 à 4 élèves.

**LES OBJECTIFS LINGUISTIQUES** de ce séjour sont la mise en pratique des apprentissages de classe: se mettre en relation avec une famille d'accueil, et interagir sur des thèmes d'actualités simples et concrets vus en cours.

**Les visites sur place permettront :**

- La vision de l'Andalousie au travers de la publicité.
- La prise en compte de la problématique environnementale (Sierra Nevada, Costa Mediterraena )
- L'étude de la présence musulmane en Andalousie (Alhambra de grenade, Mosquée de Cordoue), durant la période de la Reconquista , avec coexistence des trois religions(chrétienne, musulmane, juive), architecture mudéjar et mozarabe .
- La découverte de la musique andalouse : Le Flamenco (spectacle de flamenco dans les grottes del sacromonte )

**La participation qui restera à la charge des familles sera de **359 €****

**Les chèques vacances sont acceptés.** Il est possible de régler en une seule fois, ou en deux ou trois fois  
(Jusqu'à 3 paiements échelonnés: 120€ le 9 janvier 2015, 120€ le 9 février 2015, 119€ le 16 mars 2015)

(Le dîner du lundi soir et le petit déjeuner du mardi matin ne sont pas inclus dans le prix. **Les repas non pris durant la semaine seront déduits des forfaits des demi-pensionnaires. La semaine d'hébergement sera déduite du forfait des internes).**

**Il est conseillé de prendre en plus l'assurance annulation de 8,50€**

Il est possible que le prix total soit légèrement réduit. Dans ce cas, le surplus sera déduit du 3<sup>ème</sup> versement ou le trop-perçu sera déduit des frais de demi-pension ou remboursé (cas des externes).

Une aide financière est possible dans certains cas très ciblés (il faudra alors demander et remplir un dossier de fonds social).

Nous disposons de **73 places pour 80 élèves** hispanistes de 3<sup>ème</sup> D, E, H. **Si le nombre de demandeurs excède la capacité, la sélection se fera par tirage au sort** (avec une liste supplémentaire en cas de désistement)

**Nous vous demandons de rendre le coupon ci-dessous pour lundi 5 janvier 2015 au secrétariat du collège.**

Une **réunion d'information** où vous seront données toutes les informations pratiques aura lieu en mars ou avril.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal,  
Rémy PLUYAUT

NB : Vous pouvez retrouver cette note sur le site du collège René Caillié :

<https://charente-maritime.fr/colleges17/rc-saintes/evaweb/>

✂

**A rendre pour lundi 5 janvier 2015 au secrétariat**

Je soussigné NOM : ..... Prénom : ..... Tél : .....  
responsable légal de l'élève : .....

**SOUHAITE que mon enfant participe au séjour linguistique en Espagne**

organisé du **lundi 18 mai 2015** (départ à 15h00) au **samedi 23 mai 2015**

**et réglerai ma participation de 359€ (ou 367,50€ si je prends l'assurance annulation) en une seule fois**

**ou demanderai à régler de façon échelonnée en 3 fois**  (janvier- février-mars)

**NE SOUHAITE PAS que mon enfant participe au séjour en Espagne**

Signature d'un responsable légal

Les élèves devront donner **les documents indiqués dans le tableau ci-dessous, à M SOARES, professeur d'espagnol**  
**pour le 13 février 2015 dernier délai**

Pièce	Conditions d'obtention	Délai d'obtention
① Carte Nationale d'identité.	A demander à la mairie de votre lieu de domicile	Quelques semaines
② Attestation d'assurance scolaire. <i>(ne pas la redonner si vous l'avez fournie en début d'année, M. SOARES préviendra nominativement les élèves qui ne l'auraient pas fait)</i>	A demander à votre compagnie d'assurance	Quelques jours
③ Carte Européenne Assurance Maladie	A demander à votre caisse de sécurité sociale	Quelques semaines
④ Fiche médicale pour séjours à rendre sous enveloppe cachetée - cette fiche sera vue par l'infirmière qui signalera aux professeurs accompagnateurs tous les cas pour lesquels une vigilance s'impose - les fiches seront replacées dans une enveloppe cachetée, emmenée par le professeur responsable du séjour, qui ne les consultera qu'en cas de besoin - elles seront au retour redonnées à l'infirmière, qui les conservera avec la fiche donnée en début d'année	Documents joints à ce courrier	
⑤ Formulaire type autorisation de participation d'un élève mineur à un voyage scolaire à caractère facultatif		
⑥ Autorisation de droit à l'image		

**Les élèves dont le comportement n'est pas satisfaisant ne seront pas autorisés à partir.** Nous estimons en effet que si nous ne parvenons pas à obtenir de certains élèves le respect des règles de vie élémentaires dans le cadre scolaire, il serait irresponsable de prendre le risque de les emmener en séjour et de compromettre la sécurité de tous.  
La direction de l'établissement et les professeurs seront seuls juges, au vu du bilan disciplinaire depuis le début de l'année scolaire et jusqu'à la date du départ.  
Si le cas, assez rare, devait se produire, les familles concernées seraient avisées et intégralement remboursées.